



Conditions de Garantie:

Les produits ALMS Technologies de la série XP sont garantis pièces et main d'œuvre pour une durée de :

- **5 ans** sur **le module électronique** de l'électronique embarquée par retour atelier et échange standard du module électronique complet incluant la fourniture d'un nouveau joint d'étanchéité (extensible sous conditions).
- **5 ans** sur **les LEDs** des LEDs par retour atelier et échange standard du module électronique complet incluant la fourniture d'un nouveau joint d'étanchéité (extensible sous conditions).
- **8 ans** sur la structure par retour atelier et échange standard du produit complet.
- **10 ans** sur les Super-**NO** Ultra-Capacité, par retour atelier pour échange standard du module incluant la fourniture d'un nouveau joint d'étanchéité.

Le retour atelier du produit est obligatoire pour inspection des raisons du dysfonctionnement avant toute prise en charge sous garantie. Ces conditions de garantie s'appliquent à l'arrêt complet du produit sous réserve d'une installation dans les règles de l'art et conforme aux conditions d'utilisation pour lesquelles le plot a été spécifié.

La garantie ne s'applique pas si : L'installation et la mise en œuvre n'est pas conforme aux prérogatives d'ALMS Technologies et/ou aux caractéristiques techniques du produit. Sur dégradation volontaire de tout ou partie du produit

Sur dégradation due au roulage de véhicules non conformes à son utilisation : Véhicule à chenilles métalliques, lame de déneigement, ... Ou plus généralement de tout élément extérieur non compatible (généralement métallique) pouvant dégrader l'intégrité du produit.